

## AVIS AUX MEMBRES DU BARREAU LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Le	10	mars	20	21
		TOTAL STREET, STREET		

Chères consoeurs, Chers confrères,

Dans le but de favoriser l'audition des demandes contestées pour le choix d'école, la Cour supérieure, district de Terrebonne, a retenu les dates suivantes afin que ces demandes soient entendues en priorité :

- 28 au 30 juin 2021;
- 13 et 14 juillet 2021.

Prenez note que le nombre de dossiers qui seront ainsi fixés est limité.

Veuillez agréer, chères consoeurs, chers confrères, nos salutations les plus cordiales.

Comité de liaison de la Cour supérieure, district de Terrebonne

c.c. L'honorable Jean-François Michaud Juge coordonnateur de la Cour supérieure du district de Terrebonne